



---

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 15 JUIN 2020 À 19 H 30 À LA MAISON DE MARSANNAY - ORDRE DU JOUR -

---

**Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, cette réunion se tiendra en public sans que ce dernier ne puisse excéder 15 personnes.**

**Approbation des procès-verbaux complets des séances du conseil municipal du 17 février 2020 et du 28 mai 2020**

**Informations relatives à l'exercice de la délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire (article L.2122.22 du CGCT) dont les décisions intervenues dans le cadre de l'article 1 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.**

1. Désignation d'un ou de plusieurs secrétaires de séance
2. Commissions municipales - Création et désignation des membres
3. Commission d'appel d'offres - Élection des membres
4. Conseil d'administration du centre communal d'action social - Fixation du nombre de membres élus au sein du conseil municipal
5. Conseil d'administration du centre communal d'action social - Élection des membres au sein du conseil municipal
6. Désignation des représentants de la commune au conseil d'administration du collège « Marcel Aymé »
7. Désignation au sein du conseil des écoles élémentaires et maternelles « Colnet » et « Porte d'Or »
8. Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat intercommunal de sauvegarde et de mise en valeur du plateau du Sud dijonnais (SIPLASUD)
9. Désignation d'un correspondant défense
10. Désignation des représentants de la commune à l'Office municipal des sports de Marsannay-la-Côte
11. Désignation des représentants de la commune au Centre musical de Marsannay-la-Côte
12. Désignation d'un représentant de la commune au sein de la Société publique d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (SPLAAD)
13. Désignation des représentants de la commune au sein de la Mission locale de l'arrondissement de Dijon
14. Indemnités de fonction des élus



Le Maire,

Jean-Michel VERPILLOT